

Compte rendu audio-conférence Covid-19 du 2 avril 2020

Les OS se sont réunies ce matin jeudi 02 avril en audio-conférence avec l'équipe de direction afin de faire un nouveau point d'étape.

Au préalable la CGT et Solidaires Finances Publiques ont adressé au directeur une liste de sujets que nous souhaitions aborder. Vous trouverez le document ci-joint.

Sujets RH, gestion, vie des agents

1° Situation en Charente

Toujours pas de cas de collègues atteints par le Covid-19.

5 collègues présentant des symptômes potentiellement suspects, mis en « quatorzaine » (arrêt de travail) suite à avis du médecin de prévention.

2 collègues ayant été en contact avec des personnes suspectées d'être porteuses du virus

2° Rappel de la doctrine de l'administration

Lorsque un agent est suspecté d'être porteur du Covid-19, celui-ci est placé en arrêt maladie. Le médecin de prévention vérifie ensuite que l'ensemble des gestes barrières et des règles de distanciation sociale ont été respectés dans le service. Si c'est le cas, il n'y a pas lieu d'appliquer de mesures plus spécifiques.

Pour rappel, c'est la doctrine actuelle, toujours susceptible d'évoluer dans le temps.

3° Garde d'enfants

Comme indiqué dans mon dernier compte-rendu, la DG souhaite mettre en place des modes de garde à l'image de ce qui se fait pour les soignants.

Cette mise en place va se faire de façon très progressive. À ce jour rien n'est opérationnel.

Un e-mail expliquant la démarche a été adressé à tous les agents potentiellement concernés. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à me contacter.

4° Congés, ARTT, paie, questions diverses

Lors du dernier compte-rendu, je vous avais fait part de la potentialité que nos ARTT soient proratisés en fonction des absences, le directeur attendant les consignes claires et précises de la DG.

Malheureusement, je n'ai aucune information de plus à vous transmettre à ce sujet, la DG étant particulièrement absente sur ce sujet...

Une chose est sûre, si cela devait arriver, le message envoyé par la DG serait terrible et irrattrapable : en remerciement des efforts fournis nous serions sanctionnés par des retraits de jours de repos... La riposte serait alors à la hauteur de la provocation.

5° Hygiène et matériel

La DDFIP a commandé 2000 masques qui sont en cours d'acheminement.

Ils seront orientés principalement vers les services en contact avec du public, les agents des CID, les agents BERKANI.

A titre informatif, ce nombre représente un stock d'environ 8 jours.

Le Plan de Continuation d'Activité (PCA) et sujets « métier »:

1° Effectifs mobilisés, télétravail

Suite à l'analyse des effectifs que nous avons faite et transmise à la direction, celle-ci a reconnu que le nombre d'agents présents dans les services était plus élevé que dans d'autres départements. Le directeur nous a expliqué que la différence provenait de plusieurs facteurs, par exemple la dotation de base des DDFIP en ordinateurs portables.

À ce sujet, la direction vient d'être dotée de 20 ordinateurs de plus, qui seront distribués dans les tous prochains jours.

La question de réquisitionner les PC des agents affectés sur des missions non prioritaires est toujours d'actualité.

La possibilité d'emporter chez soi les unités centrales est exclue par la DG pour des raisons de sécurité.

2° Campagne IR :

Vous n'êtes sans doute pas passés à côté des annonces de notre « ministre-maire de Tourcoing-mendiant d'aumônes pour les entreprises » :

La campagne se déroulera à compter du 20 avril (au lieu du 9).

À ce jour (oui j'utilise beaucoup ce terme mais les choses changent tellement vite...), aucune réception physique n'est envisagée, tant spontanée que sur RDV.

Pour des raisons sanitaires évidentes, il ne sera pas mis en place de CRT où plusieurs collègues seraient confinés en un même endroit. Des boucles d'appel seront mises en place avec un espace entre les agents le plus élargi possible.

La direction a également indiqué la possibilité de faire revenir certains collègues selon les périodes, en fonction des besoins et des charges de travail.

3° SIE

Les missions prioritaires sont toujours les mêmes. S'ajoutent quand même 2 sujets :

- Le fonds de solidarité, système largement automatisé mais qui pourra générer des appels et une vigilance particulière contre la fraude (changement de RIB, nouvelles créations d'entreprises etc .)

- Le contrôle et le respect du civisme fiscal : en effet il apparaît que certaines entreprises confondent report de charges avec paiement du PAS et/ou de la TVA... J'aimerais dire que cela me surprend...

Il est évident que les SIE ne pourront pas tout gérer tous seuls. Afin de les aider, les agents de brigades/ services de contrôle (PCE, PCR, vérificateurs) seront sollicités pour les aider

Encore une fois, faites-nous un maximum de remontées, c'est comme cela que les difficultés se résolvent rapidement.

C'est tout pour aujourd'hui. Prochaine audio en début de semaine prochaine.

Votre reporter de terrain,
François